Au menu Innovation, la Région Bretagne vous propose…

La Région Bretagne soutient les projets d'innovation des entreprises bretonnes en partenariat avec Bpifrance Bretagne* tout au long du processus d'innovation : de l'étude de la faisabilité technico-économique du projet à la réalisation des travaux de R&D, jusqu'aux phases de tests de prototypes et pré-séries. Différents fonds et dispositifs existent pour répondre aux besoins des entreprises. Faisons un point sur le sujet !

En fonction de la typologie des projets, les aides de la Région Bretagne et de Bpifrance Bretagne prennent la forme de subventions, d'avances remboursables ou de prêts à taux nul. **Les aides à l'innovation financent principalement des dépenses de R&D** : salaires et frais associés, prestations externes, amortissements de matériels dédiés au projet... **Des solutions spécifiques existent également pour favoriser la création d'entreprise innovante, la recherche d'investisseurs, le financement des frais de lancement de votre innovation.**

De manière générale, **les aides à l'innovation sont réglementées en Europe** : des taux d'intervention maximum sont définis en fonction de l'état de maturité du projet, de son périmètre (un porteur unique ou plusieurs partenaires), du statut des bénéficiaires de l'aide (PME, ETI, grand groupe, laboratoire…)

Quelques **règles de base** à avoir en tête avant de soumettre une demande d'aide à l'innovation :

- bien définir le **caractère innovant** du projet dans lequel s'inscrivent les dépenses de R&D (investissement matériel et/ou immatériel); autrement dit, il faut savoir décrire le **caractère différencian**t qui sera acquis à l'issue du projet et qui donnera un **avantage concurrentiel** à l'entreprise par rapport aux entreprises équivalentes basées **en France, voire en Europe** ;
- cela sous-entend de **bien connaître le marché visé** et de pouvoir apprécier **la création de valeur** générée par le projet d'innovation (augmentation du chiffre d'affaire, création d'emploi, etc.) ;
- les aides ne couvrant qu'une partie des coûts du projet, l'instruction vérifie la **capacité financière du bénéficiaire à financer le solde**, mais aussi veille à ce que le bénéficiaire ait construit **un plan de financement permettant de lancer industriellement et commercialement le projet** à l'issue du programme de R&D. Le niveau des fonds propres par rapport au projet envisagé est en particulier un critère pris en compte lors de l'évaluation du dossier ;
- **une aide à l'innovation ne peut couvrir que des dépenses à venir** : toutes les dépenses datées antérieurement à la date d'acceptation du dossier sont exclues de l'assiette éligible ;
- pour postuler à une demande d'aide à l'innovation pour un projet de R&D, **il faut que le demandeur et les prestataires impliqués dans le projet aient déjà créé leur entreprise**.

LES DISPOSITIFS D'AIDE A L'INNOVATION EN 2017

Les dispositifs d’aide à l’innovation accessibles en Bretagne (conjointement proposés par la Région Bretagne et Bpifrance) sont présentés sur un site web dédié et organisés selon les besoins de l’entreprise ou la typologie du projet d’innovation. Les aides étant sujettes à modification, n’hésitez pas à consulter le site qui est mis à jour régulièrement.

Voici ci-dessous un récapitulatif des aides à l’innovation préposées par la Région Bretagne :

1) Être accompagné dans sa démarche d’innovation

InnoConseil : Participation aux dépenses liées à des prestations externes de conseil et d’expertise – pour les entreprises de moins de 50 salariés n’ayant pas déjà bénéficié d’aide régionale à l’innovation depuis au moins 3 ans ; subvention jusqu’à 80% des dépenses externes HT, plafond à 15 000€.

2) Explorer la faisabilité de son projet

InnoFaisabilité : Soutien à l’émergence de projets d’innovation par le financement d’une part des coûts internes et externes permettant de valider la faisabilité technico-économique du projet – pour les TPE et PME ; subvention jusqu’à 50% des dépenses retenues, plafond à 50 000€.

3) Réaliser son projet de R&D

Inno R&D : Soutien dans la réalisation de programmes d'innovation visant à mettre au point des services/procédés/produits innovants s'inscrivant dans le cadre des priorités régionales dans la perspective d'une commercialisation - pour toutes les entreprises, en particulier PME et ETI de moins de 5000 salariés ; aide jusqu'à 50% des dépenses retenues, soit jusqu'à 250 000 €.

Inno R&D collaborative : Soutien aux collaborations entre les entreprises et les organismes de recherche publics du territoire, en privilégiant le lien avec les pôles de compétitivité bretons – pour tous les partenaires d'un projet collaboratif implantés en Bretagne ; subvention jusqu'à 50% des dépenses pour les entreprises et 100% des coûts additionnels pour les organismes de recherche.

4) Réussir sa stratégie

Inno Market'up : Appui au recrutement du premier cadre Marketing/Commercial – pour les PME de moins de 36 mois accompagnées par une technopole régionale ; avance remboursable calculée sur les coûts salariaux du cadre durant sa première année, plafond à 60 000 €.

5) Stabiliser son projet

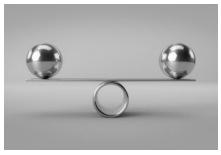

Incubateur EMERGYS BRETAGNE : apport de compétences externes et développement des compétences des porteurs de projet pour sécuriser la création d'entreprises innovantes- créateurs de nouvelles entreprises innovantes et jeunes entreprises de moins d'un an.

6) Consolider ses apports

PHAR Bretagne (Prêt d'Honneur pour l'Amorçage Régional) : apport d'un premier financement en abondant l'apport personnel des créateurs d'entreprises innovantes- pour les porteurs de projet en phase de création d'entreprise (moins d'un an) ; aide au montage du dossier par une structure d'accompagnement (technopole, CCI), prêt d'honneur de 45 000€ par personne maximum, plafonné à 90 000€ par projet.

7) Renforcer ses fonds propres

Breizh Up (Fonds Régional de Con-investissement en Bretagne) : aide au financement des jeunes entreprises innovantes bretonnes en amorçage (fonds d'amorçage, réseau de business angels, …) – pour les jeunes entreprises des secteurs de l'économie de demain ; intervention, en co-investissement (maximum 50%) avec un ou plusieurs partenaires co-investisseurs pour de premières levées de fonds de 200 000 à 750 000€.

LES ACTEURS DE L'INNOVATION EN BRETAGNE

La Bretagne dispose d'un ensemble de conseillers et d'experts dédiés à la promotion de l'innovation et au transfert de technologies pour toutes les filières-clés des territoires bretons.

Le Conseil régional finance en particulier des conseillers travaillant au sein de différents types de structures, et qui vous accompagnent dans votre démarche d'innovation :
- 14 centres d'innovation technologiques :

- Transformations laitières : Actalia
- Sécurité sanitaire des aliments et innovation : ADRIA
- Emballage : BREIZPACK
- Biotechnologie et chimie fine : CBB Développement
- Production et valorisation d'algues et végétaux marins : CEVA
- Technologies pour la santé humaine : CRITT Santé Bretagne
- Métrologie, expertise et contrôle 3D : CRT Morlaix
- Valorisation et transformation des produits et co-produits de la mer : ID.MER
- Productique et mécatronique : Institut Maupertuis
- Electronique et TIC : MEITO
- Fibres et systèmes optiques : Photonics Bretagne/PERFOS
- Génie frigorifique et climatique : POLE CRISTAL
- Biotechnologies et productions végétales : Vegenov
- Productions animales, alimentation santé: ZOOPOLE développement

- 7 technopoles situées à Brest, Quimper, Lorient, Vannes, Ploufragan, Lannion, Rennes
- 5 pôles de compétitivité (Mer, Valorial, Images & Réseaux, ID4CAR, Végépolys)
- autres centres techniques, CRITTs et structures issues du Programme des Investissements d'Avenir (SATT, BCOM, FEM...).
-réseaux consulaires en Région (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat).

Ces acteurs vous permettent, aux côtés de Bpifrance et de la Région, d'identifier les sources de connaissances et d'expertise, les infrastructures disponibles, de bénéficier de financements et de conseils pour vos projets d'innovation. **N'hésitez pas à faire appel à eux pour exprimer votre projet, vous serez toujours reçu en toute confidentialité et mis en relation avec les points de contacts les plus pertinents.**

Alors, n'hésitez plus, innovez !

Région
BRETAGNE

* Bpifrance est une Banque publique d'investissement, un organisme français de financement et de développement des entreprises http://www.bpifrance.fr/

Crédits photos :
Inve
sting in
to innovation fl
at isometric vector concept. © n
anuvision
Investment concept. Money falling into the funnel converted to the idea. Vector © yusa2
young man in the starting pos
ition © pathdoc
Homme d'affaires pointe
le mot possible © Studio M
Smart man working on computer generates ideas next to a woman using laptop under money rain © pathdoc
Pink piggy banks in three different sizes / Saving money concept for growth concept © weerapat1003
Balance Concept © Sondem dumbbells © Anatoly Maslennikov Stratégie © Olivier Le Moal Magnifier © coramax